

**POLE AFFAIRES SCOLAIRES ET ACTION EDUCATIVE**

*Service Action Educative et Périscolaire*

N/Réf. à rappeler :

LJ/ELe

**METZ, LE 28 OCTOBRE 2010**

# 24

## **RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL**

### **OBJET : ACCUEIL PERISCOLAIRE/ Subvention complémentaire**

Par Délibération en date du 25 mars 2010 le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur d'une subvention annuelle versée aux associations qui interviennent dans le cadre de l'accueil périscolaire.

L'Association Familiale de Metz Vallières en charge de 4 sites a souhaité recentrer ses activités et se désengager du secteur de Bellecroix depuis la rentrée scolaire.

La Fédération Famille de France a accepté de prendre en charge ce service jusqu'aux vacances de la Toussaint.

A compter du 4 novembre 2010, l'Association pour le Développement des Actions Culturelles et Sociales de Bellecroix « ADAC'S » bien implantée dans le quartier est volontaire pour prendre en charge cette activité qui entre dans le cadre de son projet social. De plus cette structure possède une expertise certaine dans le domaine de l'accueil de mineurs.

Aussi il est proposé de verser au centre social ADAC'S la somme de 3900€ au titre de cette activité pour la période de novembre à décembre 2010.

Il est précisé qu'il a été demandé à l'Association Familiale de Metz Vallières de reverser la subvention correspondant au service non réalisé.

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

## MOTION

### **OBJET : ACCUEIL PERISCOLAIRE/ Subvention complémentaire**

Le Conseil Municipal

Les Commissions entendues,

Vu les délibérations du Conseil Municipal du 17 décembre 2009 et du 25 mars 2010

**CONSIDERANT** le soutien que la Ville entend apporter aux associations assurant l'accueil périscolaire

**CONSIDERANT** le désengagement de l'Association Familiale de Metz Vallières du secteur de Bellecroix

**CONSIDERANT** la nécessité d'assurer la pérennité de l'accueil sur l'intégralité du territoire

**DECIDE** d'accorder une subvention de 3900€ à l'Association « ADAC'S » (Association pour le Développement des Actions Culturelles et Sociales de Bellecroix) pour la période du 4 novembre au 31 décembre 2010.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents contractuels se rapportant à cette opération.

Les crédits figurent sur l'exercice en cours.

Pour le Maire  
L'Adjointe Déléguée

Danielle BORI